



RELATIONS PRESSE DE LA CGT INTERIM

André Fadda, secrétaire à la communication de La CGT Intérim :

06 81 21 93 14

Laetitia Gomez, secrétaire générale de La CGT Intérim :

07 69 32 20 38

interim@cgt.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°10

Montreuil, le 7 avril 2020

CRIT, ADECCO ET START PEOPLE : UNE SEMAINE DE PERDUE POUR PROTÉGER LA SANTE DES INTERIMAIRES EN PLEIN PIC ÉPIDÉMIQUE

Suite à décision de la DIRECCTE d'Île-de-France de mettre en demeure la direction de FedEx pour qu'elle prenne toutes les mesures afin de protéger les salarié-e-s sur son hub de Roissy-CDG et qu'elle fasse cesser la situation dangereuse dans laquelle ils travaillent, les entreprises de travail temporaire Adecco et Start People ont décidé, de nouveau, de suspendre leur collaboration avec FedEx. La direction de CRIT, ne communiquant plus avec la CGT, n'a pas fait connaître ses intentions.

FedEx et ces trois entreprises d'intérim auront fait prendre des risques considérables à leurs salariés une semaine de plus, en plein pic épidémique en Île-de-France, faisant passer leurs profits avant la santé des travailleurs, de leurs familles et celle de la population francilienne. Pour la CGT INTÉRIM, c'est une faute morale inexcusable.

La CGT INTÉRIM avait raison de ne pas croire la direction de FedEx

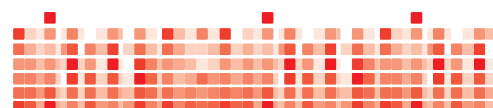
Lundi 30 mars, alertés par les syndicats CGT de l'intérim, les cinq entreprises de travail temporaire — MANPOWER, ADECCO, CRIT, RANDSTAD et START PEOPLE — avaient déjà stoppé l'envoi de salarié-e-s intérimaires sur le site de Roissy-CDG, après avoir été alertées par la CGT INTÉRIM des risques importants de contamination au Covid-19 qui sévissaient dans les locaux de FedEx.

Mais, suite à une visite de sécurité et des promesses rassurantes de la direction de leur client, et ce, contre l'avis des syndicats CGT de ces entreprises, ADECCO, START PEOPLE et CRIT ont estimé que toutes les conditions étaient réunies pour reprendre leur collaboration avec FedEx.

Les manquements graves de dispositifs sanitaires constatés par l'inspection du travail, chez FedEx Roissy-CDG prouvent que la CGT INTÉRIM faisait une évaluation très juste des dangers encourus par les salarié-e-s travaillant sur ce site et de la situation devenue ingérable sur un plan sanitaire dans une région durement frappée par l'épidémie.



263, rue de Paris - case 460
93514 MONTREUIL CEDEX
Tel : 01 55 82 89 80
www.interim.cgt.fr





Quand la CGT Intérim s'implique avec autant de force sur un sujet aussi grave que l'épidémie du Covid-19, c'est qu'elle détient tous les éléments objectifs pour le faire.

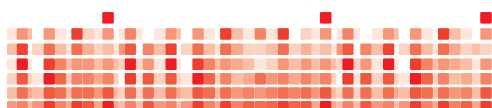
Si 9 000 morts en France ne suffisent pas au patronat de l'intérim et des entreprises utilisatrices pour tempérer leurs ardeurs à sauver les dividendes des actionnaires, c'est de leur responsabilité. Pour la CGT INTÉRIM, le choix est très clair : la santé de la population et des travailleurs passe avant les profits des entreprises et des actionnaires.

La CGT INTÉRIM demande aux entreprises de travail temporaire d'exiger de leurs clients des conditions de travail et de sécurité optimales avant la délégation de salarié-e-s intérimaires dans leurs entreprises.

La CGT INTERIM demande aux entreprises de travail temporaire de vérifier, sur site, que les déclarations des clients correspondent à la réalité des conditions de travail et de sécurité.

La CGT INTÉRIM exige que tous les salarié-e-s intérimaires, contaminés au Covid-19 ou mis en confinement soient considérés comme victimes d'accidents du travail.

LA CGT INTÉRIM exige que tous les salarié-e-s intérimaires ayant été en mission depuis le 1^{er} janvier 2020, soient assurés du maintien de leur dernier salaire de mission à 100 % jusqu'à la fin de l'épidémie et des mesures de confinement, et ce, quelles que soient la durée et la nature de leurs contrats de mission.



263, rue de Paris - case 460
93514 MONTREUIL CEDEX
Tel : 01 55 82 89 80
www.interim.cgt.fr

